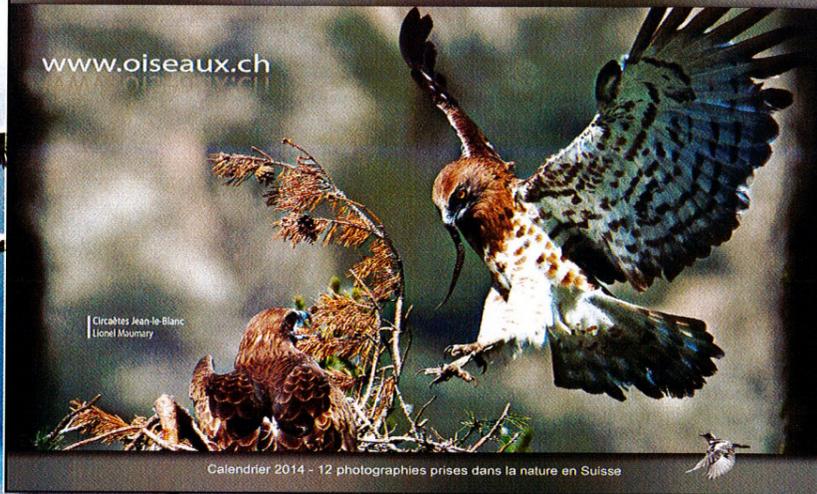


Rappelez-vous en août 2006, une soixantaine de cigognes survolaient notre village. Si vous êtes intéressés par les migrations d'oiseaux, vous les trouverez toutes dans l'Almanach des migrations.

Almanach 2014 des migrations d'oiseaux en Suisse

www.oiseaux.ch



Circabites Jean-le-Blanc  
Lionel Moumyr

Calendrier 2014 - 12 photographies prises dans la nature en Suisse

Pour commander l'Almanach des migrations d'oiseaux en Suisse, vous pouvez le faire par internet: [www.oiseaux.ch](http://www.oiseaux.ch) ou appeler le 079 636 22 57. Les bénéfices des ventes soutiennent des associations de la nature telles que la Vaux-Lierre et Le Cercle Ornithologique de Lausanne.

## HORAIRES



### Administration

Secrétariat  
**Mardi de 8h30 à 9h30**  
Resp.: Nicole Ticon  
[administration@bournens.ch](mailto:administration@bournens.ch)

Contrôle des habitants  
**Mardi de 17h30 à 18h30**  
Resp.: Nathalie Monnier  
[habitants@bournens.ch](mailto:habitants@bournens.ch)

Tél. 021/731 13 88  
Adresse: Plantaz 12



### Déchetterie

Ordures ménagères  
**Ramassage le mercredi matin**

Autres objets  
**Déchetterie «Le Carroz» à Cheseaux**

LU-MA-JE-VE de 13h30 à 17h00  
ME de 13h30 à 18h30  
SA de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

## NUMEROS UTILES

Impôts du district  
021/316 96 66

Préfecture  
021/557 18 45

Etat civil  
021/557 07 07

Agence d'ass. sociales  
021/886 12 80

Registre foncier  
021/557 18 35

Office des poursuites  
021/316 97 00

Police  
117

Pompiers  
118

Ambulances  
144



## L'ARGAN AU COURANT

Bulletin d'Informations de la Municipalité de Bournens

Octobre 2013  
N° 40

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Garde d'enfant(s) à domicile

# A

#### Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)

La loi sur l'accueil de jour des enfants du 20 juin 2006 est entrée en vigueur le 1er septembre 2006.

Cette loi a introduit certains éléments importants, en particulier dans le domaine de l'accueil familial de jour des enfants.

Extraits:

Article 15.

Les personnes qui accueillent dans leur foyer, à la journée et contre rémunération, régulièrement et de manière durable, des enfants doivent y être autorisées.

Article 17.

Pour être autorisées, les personnes doivent déposer une demande auprès de l'autorité compétente.

Le but de cette loi est de protéger les enfants et de pouvoir garantir aux parents placeurs un accueil de qualité, chez des personnes qui fonctionnent de manière officielle, qui sont contrôlées par des organes compétents et qui doivent suivre des cours de préparation à l'activité d'accueillante en milieu familial, ainsi qu'une formation continue.

L'accueil dit «sauvage» ou «au noir» n'est plus toléré et les contrevenances sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à Fr. 20'000.-.

Les personnes qui sont actuellement dans cette situation d'illégalité doivent désormais s'annoncer immédiatement à la commune par l'intermédiaire de la coordinatrice de notre réseau par

Téléphone au **079 233 73 10**

Adresse @-mail: **coord.amf@cheseaux.ch**.

Toutes les informations utiles leur seront transmises.



Varie pendant l'été, la fontaine du Vieux Village coule à nouveau. La Municipalité a dû mandater une entreprise pour détecter à quel endroit se situait le «problème» et pour enlever un énorme bouchon.



Les travaux de réfection et d'élargissement prévus sur la route de Sullens sont reportés à 2014, faute de financement cantonal !!



Tout citoyen, domicilié depuis 3 mois dans la commune, peut participer au Conseil Général dont la prochaine séance aura lieu Le jeudi **12 décembre à 20h** au Battoir. Le budget 2014 figurera à l'ordre du jour.

Afin de préparer la Fête de Noël villageoise et/ou la période de l'Avent, les personnes intéressées peuvent contacter Nicole Ticon au 076/546 08 43



**Nos 18 & 80 ans**

Lors de la fête du 1er août, la Municipalité a félicité M. Jean Berger qui atteindra, au mois de novembre, le bel âge de 80 ans.



M. Berger habite Bournens depuis presque 40 ans, il s'est beaucoup investi pour la collectivité, a rempli les fonctions de municipal, de conseiller de paroisse, de scrutateur, il fait partie du Conseil Général. Au nom de toute la population, la Municipalité lui a remis un bon qui lui permettra de compléter sa cave avant (ou après) les festivités.

Quatre jeunes Argans atteignent leur majorité cette année :

**Cédric Benvegnin # Kelly Calvy # Deborah Piot # Lucas Weber**

Pour marquer leur entrée dans l'âge «citoyen», ils sont invités à participer à une séance du Conseil Général où ils recevront un bon cadeau.



**L'Allégresse vous attend le 27 octobre ou le 17 novembre à 17h00 en notre salle villageoise de Bournens**

Qu'est-ce que l'Allégresse ? D'après les dictionnaires, c'est une grande joie de vivre qui se manifeste extérieurement. Elle peut être vécue personnellement ou en groupe, mieux encore lorsqu'elle devient communicative.

C'est précisément ce que peuvent vivre depuis neuf années consécutives les supporters de «L'Allégresse» (fanfare des aînés d'Orbe et environs) lors des deux repas-concerts traditionnellement donnés en notre magnifique salle villageoise de Bournens.

Une information pour le fidèle auditoire de l'Allégresse, cette société de jeunes passionnés de musique populaire a vu sa moyenne d'âge considérablement baissée puisqu'elle a passé de 72 à 71 ans ces dernières années. Il faut préciser à ce sujet que d'une trentaine de membres, ce merveilleux groupe d'instrumentistes provenant de 22 communes du canton est formé à ce jour de 43 membres de haut niveau si l'on veut bien tenir compte de leur jeunesse.

Alors, à vous tous nos fidèles ... et à vous, citoyennes et citoyens de Bournens, ne manquez pas l'un des deux dimanches proposés (27 octobre ou 17 novembre, à 17h00). En inter-  
mède, et dès 18h15, la traditionnelle saucisse aux choux de la famille Porchet prendra le relais avant un concert-café composé de musique bavaroise, tchèque et autrichienne ... de quoi terminer votre soirée avec l'Allégresse aux environs de 21h00.



# Marché Artisanal Bournens 29 & 30 novembre

Une dizaine d'artisans vous attendent : les sacs de Véro, les bijoux, les couronnes de Noël, une dégustation de vins et pour le reste ...  
... venez le découvrir

Vendredi 29 dès 18h30 : **RACLETTE**

Samedi 30 dès 10h30 ouverture du marché

et de 14h à 16h,  
Dédicaces 2013 du livre

**Burki**

**Buvette Plat chaud Planchette Pâtisseries**

Réservations  
024/441 40 32  
ou 079/379 61 56

Prix: Fr. 25.--

www.allegresse.ch



**SOIRÉE FAMILIALE 2013**

**Choucroute**

Invitation à la Fête

Tous nos frères  
Chrétiens sont  
les bienvenus



La Communauté Catholique de Cheseaux - Romanel  
Sullens - Bournens - Boussons

Venez partager un moment d'amitié au début de l'hiver  
**vendredi 22 novembre 2013, dès 18h30**  
**Salle polyvalente de Prazqueron Romanel**

Au menu : **choucroute garnie.**

Rejoignez-nous pour une soirée sympa : animation, tombola, pâtisseries.  
Ambiance familiale.

A noter :  
- Facilité de parking à proximité de la Grande salle  
- Prix abordables et gratuits pour les enfants jusqu'à 10 ans

**A bientôt !**

**LES QUATRE COINGS DU MONDE**



**SAMEDI 2 NOVEMBRE 2013**  
**GDE. SALLE DE BOURNENS**

**MARCHÉ DES SAVEURS 9.00-16.00**  
**REPAS DÉGUSTATION DÈS 19.30**  
**37.- PAR PERSONNE**

**RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS:**  
**WWW.LESCOPINESDUCOING.CH - 078 824 30 57**

**BÉNÉFICE VERSÉ EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION «PORTE-BONHEUR»**